

Pour tous les enseignants sollicitant une mise en disponibilité et n'envisageant pas actuellement d'exercer une activité privée.

ATTESTATION DE NON EXERCICE D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Année scolaire 2024/2025

Je soussigné(e)

Professeur des écoles du département des Yvelines, déclare avoir pris connaissance de la circulaire départementale du 29 novembre 2023 et certifie ne pas envisager l'exercice d'une activité professionnelle pendant ma mise en disponibilité au cours de l'année scolaire 2024-2025.

En cas de changement sur cette situation, je m'engage à signaler à Madame l'IA-DASEN des Yvelines tout exercice d'activité professionnelle pendant cette même année scolaire en retournant l'annexe 6 dûment remplie à mon service gestionnaire de la DSDEN, avant le début de l'activité.

A, le.....

Signature de l'intéressé(e) :